

Id., XXVIII, 1950.  
P. 131-142 avec pl. M. Renard  
reprend l'étude d'une inscription

de Rome (*Ann. épigr.*, 1946,  
n° 95), dont il présente la restitu-  
tion suivante :

183)

*procur.* A RATIO  
*nibus procur. a censibus* · AVGVST ·  
*procur. ab epistulis* · PROCVR ·  
*ludi matutini* PROCVR · DIOECES ·  
5 *alexandr* · PROCVR · AD CENSVS  
*accipiendos* · TRIVM CIVITATIVM ·  
*ambianorum* · MVRINORVM · Tun  
*grorum procur. frumenti*

L. 7-8 : *T[ungrorum]* plutôt  
que *T[reverorum]*; [*A*]tr[*ebatium*],  
proposé par P. Willeumier, *L'Ad-  
ministration de la Lyonnaise*, p. 38,  
n. 8, n'est pas possible.

REVUE DE PHILOGIE, LXXV,  
1949.

P. 157-159. A. Ernout. A Véies.  
Gravé sur des petits pots de terre  
cuite (cf. Maria Santangelo, *Lato-  
mus*, VIII, 1949, p. 37-45; et  
plus haut, *Rendiconti della Accad.  
dei Lincei*, ser. VIII, t. III, 1948,  
p. 454-464).

184)

a) L TOLONIO DED MENERVA  
b) CRERE L TOLONIO D

*Tolonio* transcrit l'étrusque *Tu-  
lumne* et a donné à Rome *Tolum-  
nius*; *Crere* (et non *Caere*) est  
un nouvel exemple d'écriture syl-  
labique, où *C* représente *Ce* et  
un datif avec réduction de la  
diphthongue *ei*, par suite = *Cere-  
re(i)*.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES,  
LI, 1949.

P. 60-68. L. Déroche étudie la  
carrière de L. Julius Victor Mo-

dianus. 185) Il pense que l'in-  
scription de Ksar Toual Zam-  
mel (*Ann. épigr.*, 1949, n° 108)  
se place sous Septime Sévère  
et qu'elle témoigne, dans les titres  
énumérés aux l. 3-5, d'un renfor-  
cement de la machine administra-  
tive sous ce prince.

P. 178-179. Dans un compte  
rendu de l'ouvrage de G. Picard,  
*Castellum Dimmidi*, 186) P. Grim-  
mal critique l'interprétation, dans  
l'expression *ara Cerei*, de *Cerei*  
qui serait le génitif de *Cerus*; il y  
voit « quelque adjectif dérivé de  
*Ceres* ». — Cf. plus haut, n° 120.

P. 262-321. J. Carcopino. L'hé-  
rédité dynastique chez les Anto-  
nins.

187) Commente le fragment des  
Fastes d'Ostie relatif à l'avène-  
ment de Nerva (*Ann. épigr.*, 1940,  
n° 92) : les applaudissements des  
*Patres* consacrent la légitimité  
de Nerva; le *s. c.* du 19 septem-  
bre légalise la promesse de l'em-  
pereur de ne plus mettre à mort  
de sénateurs.

L. Ceionius Commodus a été  
adopté par Hadrien en 136 pour  
devenir empereur parce qu'il était